

## Fiche de données de sécurité

page: 1/19

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 07.05.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 73 E SG**

(ID Nr. 30707578/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 02.12.2020

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

#### 1.1. Identificateur de produit

## ANTOX 73 E SG

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation appropriée: Traitement des surfaces métalliques.

Utilisation non recommandée: Aucun connu

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

Chemetall GmbH Swiss

Branchall GmbH Swiss

Aaraustrasse, 51

5200 Brugg Switzerland

+41(0)56 616 90 30

sds.global-chemetall@basf.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse (STIZ): Tel. 145

International emergency number:

Téléphone: +49 180 2273-112

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 07.05.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 73 E SG**

(ID Nr. 30707578/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 02.12.2020

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

#### Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 3 (par voie orale)	H301 Toxique en cas d'ingestion.
Acute Tox. 2 (par voie cutanée)	H310 Mortel par contact cutané.
Acute Tox. 3 (Inhalation - Vapeur)	H331 Toxique par inhalation.
Skin Corr./Irrit. 1A	H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux .
Eye Dam./Irrit. 1	H318 Provoque de graves lésions des yeux.
Met. Corr. 1	H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Globally Harmonized System, EU (GHS) / Système Général Harmonisé, UE (SGH)

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux .
H310	Mortel par contact cutané.
H331	Toxique par inhalation.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.

Conseil de Prudence (Prévention):

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 07.05.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 73 E SG**

(ID Nr. 30707578/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 02.12.2020

P280	Porter des gants, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après manipulation.
P234	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P262	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P260	Ne pas respirer les poussières ou brouillards.

Conseils de prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P361 + P364	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
P390	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P330	Rincer la bouche.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Conseils de Prudence (Stockage):

P403 + P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P406	Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion.
P405	Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501	Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.
------	--

Classement de préparations spéciales (GHS):

EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires.

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 07.05.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 73 E SG**

(ID Nr. 30707578/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 02.12.2020

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: acide nitrique ... %, fluorure d'hydrogene

### 2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable) Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Pas applicable

### 3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

inorganique(s)  
solution aqueuse

Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

acide nitrique ... %

Teneur (W/W): $\geq 20$ % - $< 25$ %	Ox. Liq. 2
Numéro CAS: 7697-37-2	Met. Corr. 1
Numéro-CE: 231-714-2	Acute Tox. 3 (Inhalation - Vapeur)
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119487297-23	Skin Corr./Irrit. 1A
Numéro INDEX: 007-004-00-1	Eye Dam./Irrit. 1
	H290, H272, H331, H314

Les limites de concentrations spécifiques

Skin Corr./Irrit. 1A:  $\geq 20$  %  
Skin Corr./Irrit. 1B: 5 -  $< 20$  %  
Ox. Liq. 2:  $\geq 99$  %  
Ox. Liq. 3: 65 -  $< 99$  %

fluorure d'hydrogene

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 07.05.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 73 E SG**

(ID Nr. 30707578/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 02.12.2020

Teneur (W/W):  $\geq 5\%$  -  $< 7\%$

Numéro CAS: 7664-39-3

Numéro-CE: 231-634-8

Numéro d'enregistrement REACH:

01-2119458860-33

Acute Tox. 2 (Inhalation - Gaz)

Acute Tox. 2 (par voie orale)

Acute Tox. 1 (par voie cutanée)

Skin Corr./Irrit. 1A

Eye Dam./Irrit. 1

H310, H330, H300, H314

#### Les limites de concentrations spécifiques

Skin Corr./Irrit. 1B: 1 -  $< 7\%$

Eye Dam./Irrit. 2: 0,1 -  $< 1\%$

Skin Corr./Irrit. 1A:  $\geq 7\%$

#### Magnesium fluoride

Teneur (W/W):  $\geq 5\%$  -  $< 7\%$

Numéro CAS: 7783-40-6

Numéro-CE: 231-995-1

Skin Corr./Irrit. 2

STOT SE (Système respiratoire) 3 (irr. pour le syst. respiratoire)

Eye Dam./Irrit. 2

H319, H315, H335

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Retirer immédiatement les vêtements souillés. Eloigner la victime de la zone de danger. Rester au chaud, calme et couvert. Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître même plusieurs heures après; une surveillance médicale est donc nécessaire pendant au moins les 48 heures suivant l'accident. Présenter l'emballage, l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité au médecin.

Après inhalation:

Eloigner la victime de la zone de danger. Air frais. Secours médical immédiat.

Après contact avec la peau:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin. Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appliquer un gel de gluconate de calcium. Secours médical immédiat.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue. Secours médical immédiat. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu.

---

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 07.05.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 73 E SG**

(ID Nr. 30707578/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 02.12.2020

---

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire du lait ou une suspension d'hydroxyde de magnésium/carbonate de calcium, éviter de faire vomir, secours médical. Ne pas faire vomir.

Appeler immédiatement un médecin.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11.

Dangers: Les symptômes d'intoxication peuvent n'apparaître qu'après de nombreuses heures. Peut provoquer de graves brûlures de la bouche et de la gorge en cas d'ingestion, ainsi qu'un risque de perforation de l'œsophage et de l'estomac.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

Antidote: Administration de gluconate de calcium.

---

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction recommandés:

dioxyde de carbone, mousse résistant aux alcools, poudre d'extinction, eau pulvérisée

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

jet d'eau

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

composés fluorés, oxydes d'azote

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Équipement particulier de protection:

Il se peut qu'un appareil respiratoire approprié soit nécessaire.

Autres informations:

Refroidir les récipients fermés se situant à proximité d'un foyer d'incendie. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. Le produit lui-même n'est pas combustible; définir les moyens d'extinction en fonction d'un incendie à proximité. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.

---

---

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 07.05.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 73 E SG**

(ID Nr. 30707578/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 02.12.2020

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs. Garder à l'écart des sources d'inflammation. Veiller à la bonne aération des locaux. Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. S'il arrive que le produit pénètre dans les évacuations d'eau ou les égouts, prévenir immédiatement la compagnie des eaux locale; dans le cas de contamination de cours d'eau, de rivières ou de lacs, prévenir l'Agence pour l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de grandes quantités: Appliquer des moyens de neutralisation chimique.

Contenir et collecter les résidus à l'aide d'un absorbant ininflammable, tel que sable, terre, vermiculite, terre de diatomée, et stocker dans un conteneur approprié pour l'élimination en conformité avec la réglementation sur les déchets (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec à l'aide d'un détergent; éviter d'utiliser des solvants. Assurer une ventilation adéquate.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas réintroduire les quantités résiduelles dans les récipients de stockage. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Éviter de respirer les vapeurs ou vaporisation. Le poste de travail devrait être équipé d'une douche de secours et d'une douchette à yeux. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Avertir les utilisateurs des mesures de sécurité et des précautions à prendre pour éviter les accidents.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

La substance/le produit n'est pas combustible. Les mesures correspondantes de sécurité contre l'incendie doivent être respectées.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des bases.

Matériaux adaptés: Polyéthylène haute densité (PEHD), Polyéthylène basse densité (PELD), polyéthylène téréphtalate (PET), Polypropylène

Autres données sur les conditions de stockage: L'accès à l'aire de stockage n'est autorisé qu'aux personnes formées de manière appropriée Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Eviter l'éclairage naturel direct. éviter le contact avec les métaux Préserver contre le gel.

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 07.05.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 73 E SG**

(ID Nr. 30707578/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 02.12.2020

Stabilité de stockage:

Température de stockage: 1 - 40 °C

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

7697-37-2: acide nitrique ... %

VLE 5 mg/m<sup>3</sup> ; 2 ppm (MAK (CH))

VME 5 mg/m<sup>3</sup> ; 2 ppm (MAK (CH))

7664-39-3: fluorure d'hydrogene

VME 0,83 mg/m<sup>3</sup> ; 1 ppm (MAK (CH))

VLE 1,66 mg/m<sup>3</sup> ; 2 ppm (MAK (CH))

(MAK (CH))

Le risque de lésion foetale n'est pas à craindre lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ou lorsque les limites d'exposition biologiques sont respectées.

7783-40-6: Magnesium fluoride

VME 1 mg/m<sup>3</sup> (MAK (CH)), fraction inhalable

mesuré comme: Facilement inflammable.

(MAK (CH)), fraction inhalable

mesuré comme: fluor (F)

Le risque de lésion foetale n'est pas à craindre lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ou lorsque les limites d'exposition biologiques sont respectées.

Effet sur la peau (MAK (CH)), fraction inhalable

mesuré comme: fluor (F)

La substance peut être absorbée à travers la peau.

VME 1 mg/m<sup>3</sup> (MAK (CH)), fraction inhalable

mesuré comme: fluor (F)

VLE 4 mg/m<sup>3</sup> (MAK (CH)), fraction inhalable

mesuré comme: fluor (F)

Composés avec des valeurs limites biologiques.

| 7783-40-6: Magnesium fluoride

CH BAT



Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 07.05.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 73 E SG**

(ID Nr. 30707578/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 02.12.2020

Paramètre: fluorure

Matériel d'examen: Urine

Temps d'échantillonnage : Fin de l'exposition / Fin de la période

concentration: 4 mg/l

Effets sur l'environnement

7664-39-3: fluorure d'hydrogene

CH BAT

Paramètre: fluorure

Matériel d'examen: Urine

Temps d'échantillonnage : Fin de l'exposition / Fin de la période

concentration: 4 mg/l

Effets sur l'environnement

#### Composants avec PNEC

7697-37-2: acide nitrique ... %

eau douce:

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

eau de mer:

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

libération sporadique:

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

sédiment (eau douce):

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

sédiment (eau de mer):

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

sol:

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

station d'épuration:

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

7664-39-3: fluorure d'hydrogene

eau douce: 0,9 mg/l

eau de mer: 0,9 mg/l

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 07.05.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 73 E SG**

(ID Nr. 30707578/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 02.12.2020

libération sporadique:

Pas de valeur PNEC disponible.

station d'épuration: 51 mg/l

sédiment (eau douce):

Pas de valeur PNEC disponible.

sédiment (eau de mer):

Pas de valeur PNEC disponible.

sol: 11 mg/kg

orale (empoisonnement secondaire / secondary poisoning):

Pas de valeur PNEC disponible.

7783-40-6: Magnesium fluoride

eau: 0,1 mg/l

eau de mer: 0,01 mg/l

libération sporadique: 1 mg/l

station d'épuration: 14,9 mg/l

sédiment (eau douce):

Pas de valeur PNEC disponible.

sédiment (eau de mer):

Pas de valeur PNEC disponible.

sol:

Pas de valeur PNEC disponible.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Pour les expositions de courte durée ou de faible intensité dans des endroits bien ventilés, utiliser un demi-masque en combinaison avec un filtre. (Filtre à gaz EN 14387 Type NO-P3)

Lors d'un travail dans une zone étroite, fermée ou pauvre en oxygène (par exemple un container), utiliser un appareil respiratoire isolant (EN 133).

Protection des mains:

Chlorure de polyvinyle (Pylox)

caoutchouc chloroprène (Néoprène)

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

De plus amples informations sur le temps de pénétration sont disponibles sur demande au fabricant de gants.

Le gant de protection devra être testé pour son aptitude particulière (par exemple : résistance mécanique, compatibilité avec le produit, propriétés anti-statiques).

Les gants devront être remplacés immédiatement s'ils sont abîmés ou si des signes d'usure sont visibles. Il est recommandé d'utiliser une protection préventive de la peau (crème pour la peau).

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166)

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 07.05.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 73 E SG**

(ID Nr. 30707578/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 02.12.2020

Vêtements de protection:

Vêtement de protection résistant aux produits chimiques conforme à la norme DIN EN 13034 (type 6)

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Les fontaines pour irrigation oculaire et les douches d'urgence doivent être d'accès facile. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Retirer les vêtements souillés et les jeter en prenant des précautions. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Tenir éloigné des denrées alimentaires et des aliments pour animaux.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique:	liquide
Couleur:	vert
Odeur:	piquant(e)
Valeur du pH:	< 1,0
Point de fusion:	non déterminé
début d'ébullition:	non déterminé
Point d'éclair:	non applicable
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Pression de vapeur:	(20 °C) non déterminé
	(50 °C) non déterminé
Densité:	1,210 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Solubilité dans l'eau:	complètement miscible
Viscosité, cinématique:	6,0 mm <sup>2</sup> /s (20 °C)
	(40 °C) non déterminé
Risque d'explosion:	aucune propriété explosive

---

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 07.05.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 73 E SG**

(ID Nr. 30707578/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 02.12.2020

Propriétés comburantes: non comburant

## 9.2. Autres informations

Aptitude à l'auto-échauffement: Il ne s'agit pas d'un produit susceptible d'auto-échauffement.

Miscibilité avec l'eau:

miscible

Temps d'écoulement:

< 30 s

(DIN EN ISO 2431; 3 mm)

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des métaux:

Effet corrosif pour les métaux.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction avec les métaux, formation d'hydrogène.

### 10.4. Conditions à éviter

Protéger du rayonnement solaire. Éviter le gel.

### 10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

verre, métal, bases

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'exposition à des températures élevées, des produits de décomposition dangereux, tels que le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, la fumée, des oxydes d'azote peuvent être produits., Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 07.05.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 73 E SG**

(ID Nr. 30707578/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 02.12.2020

### Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Très toxique par contact avec la peau. Très toxique après ingestion unique. Une toxicité prononcée suite à une inhalation de courte durée.

*Données relatives à : acide nitrique ... %*

*Données expérimentales/calculées:*

*CL50 rat (par inhalation): > 2,65 mg/l 4 h (Ligne directrice 403 de l'OCDE)*

*La vapeur a été testée.*

### Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Hautement corrosif. Attaque la peau et les yeux. Peut entraîner de graves lésions oculaires.

### Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

---

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 07.05.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 73 E SG**

(ID Nr. 30707578/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 02.12.2020

#### Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

Evaluation de la toxicité aquatique:

Aucun résultat de test n'est disponible pour ce produit. Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Le mélange a été évalué selon le règlement (CE) No 1272/2008 et n'a pas été classé comme dangereux pour l'environnement.

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H<sub>2</sub>O):

Pas de données disponibles sur la dégradation biologique et sur l'élimination.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Potentiel de bioaccumulation:

Pas de données disponibles.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Pas de données disponibles.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

### **12.6. Autres effets néfastes**

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

---

---

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 07.05.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 73 E SG**

(ID Nr. 30707578/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 02.12.2020

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Code de déchet:

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

Emballage non nettoyé:

Les conteneurs qui ne sont pas correctement vidés doivent être éliminés conformément à la directive 2008/98/CE.

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre

ADR

Numéro ONU	UN2922
Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (contient ACIDE FLUORHYDRIQUE, ACIDE NITRIQUE)
Classe(s) de danger pour le transport:	8, 6.1
Groupe d'emballage:	II
Dangers pour l'environnement:	non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Code de restriction en tunnel: E

RID

Numéro ONU	UN2922
Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (contient ACIDE FLUORHYDRIQUE, ACIDE NITRIQUE)
Classe(s) de danger pour le transport:	8, 6.1
Groupe d'emballage:	II
Dangers pour l'environnement:	non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 07.05.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 73 E SG**

(ID Nr. 30707578/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 02.12.2020

### Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU	UN2922
Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (contient ACIDE FLUORHYDRIQUE, ACIDE NITRIQUE)
Classe(s) de danger pour le transport:	8, 6.1
Groupe d'emballage:	II
Dangers pour l'environnement:	non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	

### Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Non évalué

### Transport maritime

IMDG

Numéro ONU:	UN 2922
Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (contient ACIDE FLUORHYDRIQUE, ACIDE NITRIQUE)
Classe(s) de danger pour le transport:	8, 6.1
Groupe d'emballage:	II
Dangers pour l'environnement:	non
	Polluant marin: NON
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	

### Sea transport

IMDG

UN number:	UN 2922
UN proper shipping name:	CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (contains HYDROFLUORIC ACID, NITRIC ACID)
Transport hazard class(es):	8, 6.1
Packing group:	II
Environmental hazards:	no
	Marine pollutant: NO
Special precautions for user:	

### Transport aérien

IATA/ICAO

Numéro ONU:	UN 2922
Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE CORROSIF,

### Air transport

IATA/ICAO

UN number:	UN 2922
UN proper shipping name:	CORROSIVE LIQUID, TOXIC,



Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 07.05.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 73 E SG**

(ID Nr. 30707578/SDS\_GEN\_CH/FR)

			date d'impression 02.12.2020
	TOXIQUE, N.S.A. (contient ACIDE FLUORHYDRIQUE , ACIDE NITRIQUE)		N.O.S. (contains HYDROFLUORIC ACID, NITRIC ACID)
Classe(s) de danger pour le transport:	8, 6.1	Transport hazard class(es):	8, 6.1
Groupe d'emballage:	II	Packing group:	II
Dangers pour l'environnement:	Un marquage dangereux pour l'environnement n'est pas nécessaire	Environmental hazards:	No Mark as dangerous for the environment is needed
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:		Special precautions for user:	

#### 14.1. Numéro ONU

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

#### Transport in bulk according to Annex II of MARPOL and the IBC Code

règlement: Non évalué  
Expédition approuvée: Non évalué

Regulation: Not evaluated  
Shipment approved: Not evaluated

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 07.05.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 73 E SG**

(ID Nr. 30707578/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 02.12.2020

Nom de la pollution:	Non évalué	Pollution name:	Not evaluated
Catégorie de la pollution:	Non évalué	Pollution category:	Not evaluated
Type de navire:	Non évalué	Ship Type:	Not evaluated

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 3

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Listée dans la réglementation ci-dessus: TOXICITE AIGUE (Catégorie 2, toutes les voies d'expositions; Catégorie 3, par voie d'inhalation)

Classe de danger pour l'eau (AwSV allemand du 1er août 2017): (2) polluant considérablement l'eau.

Le produit appartient au groupe chimique 1 selon l'Ordonnance sur les produits chimiques suisse.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique (CSA) non exigée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Acute Tox.	Toxicité aiguë
Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Met. Corr.	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux
Ox. Liq.	Liquides comburants
STOT SE	Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux .
H310	Mortel par contact cutané.
H331	Toxique par inhalation.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H330	Mortel par inhalation.
H300	Mortel en cas d'ingestion.

---

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 16.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 07.05.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 73 E SG**

(ID Nr. 30707578/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 02.12.2020

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

#### Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

---

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.